



Compte-rendu de la CAPD du 7 mars 2019

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la CAPD du jeudi 17 janvier 2018
- Liste des départs en formation CAPPEI au titre de l'année scolaire 2019-2020
- Liste des départs en congés formation au titre de l'année scolaire 2019-2020
- Résultats du mouvement interdépartemental pour la rentrée 2019-2020
- Dispositif d'adaptation des instituteurs et des professeurs des écoles confrontés à des difficultés de santé pour l'année scolaire 2019-2020

Le SNUipp-FSU 17 lit sa déclaration liminaire suivante :

La loi Blanquer, amendée au dernier moment et adoptée le 19 février au pas de charge en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale, dont les bancs étaient presque vides, est un bien funeste projet pour l'École.

Pour la énième fois, un ministre marque idéologiquement son passage à l'Éducation Nationale sans tenir compte de l'avis de la communauté éducative, ni même de celui du Conseil supérieur de l'Éducation.

Mais cette fois encore l'idéologie libérale prend le pas ouvertement et sans complexe sur toute idée de progrès éducatif et pédagogique. Et nous ne sommes pas dupes ! Ce gouvernement qui a annoncé la suppression de 50 000 postes de fonctionnaires n'a qu'un seul objectif : faire des économies sur le dos de l'école publique, en partie au profit du privé.

Les enseignants vont de nouveau connaître une régression de leurs conditions de travail.

Outre l'article 1 de la loi dite « de l'école de la confiance » qui vise à limiter la liberté d'expression des professeurs, outre l'amendement Cioti qui n'apportera aucune avancée sur le vivre ensemble malgré une dépense financière conséquente, il y a l'amendement de dernière minute sur les "Établissements public des savoirs fondamentaux" (EPSF) qui annonce la mort des petites écoles, la disparition de la direction d'école à taille humaine et de proximité, voire, à terme, la disparition de l'entité de l'école et la mise sous tutelle du 1^{er} degré par le 2nd degré.

Le ministre prend également le contrôle de l'évaluation de l'école avec l'enterrement du CNESCO (Conseil national d'évaluation du système scolaire) qui fit preuve d'indépendance et de pertinence et la création d'un CEE (Conseil d'Évaluation de l'École) dont il nommera 10 des 14 membres !

Et pour être sûr que rien ne lui échappe, M. Blanquer poursuit ses économies en réduisant à nouveau la formation initiale et en transformant les stagiaires en remplaçants contractuels.

Il nommera lui-même les directeurs de ses Instituts de formation et nous ne doutons pas qu'il saura imposer, comme il le fait déjà sur la formation continue, sa vision limitée et sa pédagogie obtuse de l'enseignement des maths et du français.

Mais dans ce texte, aucun moyen pour que notre école progresse en terme de réussite des élèves (l'abaissement de l'âge de l'école obligatoire à 3 ans ne changeant, soyons honnêtes, pas grand-chose !), aucun espoir de réduire significativement les effectifs dans toutes les classes...

Où est passé l'intérêt des élèves dans cette volonté de contrôle ministériel ? Monsieur Blanquer vise toujours l'objectif obsessionnel qu'a chaque ministre de marquer de son empreinte politique personnelle l'Ecole de la République.

En parallèle, nulle amélioration dans la reconnaissance du travail des enseignants ou celui des chercheurs. Toujours pas de dégel de l'indice et aucun rattrapage pour le pouvoir d'achat de prévu.

Aucune inflexion du ministre sur la modification du texte relatif à l'accès à la hors-classe qui nie l'ancienneté générale de service des anciens instituteurs et détruit donc leur espoir de pouvoir atteindre ce dernier grade avant de partir en retraite.

Pour s'opposer à toutes ces régressions, le SNUipp-FSU appelle à la grève le 19 mars au côté des autres Fonctions Publiques, et à une grande manifestation avec tous les partenaires de l'école samedi 30 mars, partout en France.

Approbation du compte-rendu de la CAPD du jeudi 17 janvier 2019

Le SNUipp-FSU 17 conteste deux points du compte-rendu. Ces remarques sont prises en compte par l'administration et un nouveau compte-rendu sera proposé à la prochaine CAPD.

Liste des départs en formation CAPPEI au titre de l'année scolaire 2019-2020

16 départs en CAPPEI pour la rentrée 2019.

L'IEN ASH explique le classement arrêté et les arguments concernant les avis défavorables.

Pour les collègues enseignants en ASH et non retenus pour la formation la question du suivi est posée et l'IEN-ASH y répond favorablement.

Liste des départs en congés formation au titre de l'année scolaire 2019-2020

55 mois donnés par le ministère.

18 demandes déposées. 6 retenues.

Les priorités sont les mêmes que l'an passé :

- 1) Poursuite de formation
- 2) Evolution et amélioration des pratiques
- 3) Reconversion

Sont prioritaires les formations en présentiel.

Résultats du mouvement interdépartemental pour la rentrée 2019-2020

Sortants :

46 demandes. 26 acceptés.

Entrants :

952 demandes !

29 acceptées

Dispositif d'adaptation des instituteurs et des professeurs des écoles confrontés à des difficultés de santé pour l'année scolaire 2019-2020

Dans le 17, il y a 11 ETP (Equivalents Temps Pleins) d'accordés.

C'est insuffisant car la population enseignante vieillit et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles.

6 PACD (postes adaptés de courte durée) et 2 PALD (postes adaptés de longue durée) ont été attribués.